

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de	permis		Date d'inspection		
Garderie du Domaine Inc. 2014736		66		Le 17 mars 2021		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone		
Garderie du Domaine Inc.				(506) 735-1619		
Adresse						
100 avenue Fraser Edmundston NB E3V 1Z8						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste				
Pascale Dumont-Levesque		Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		être d		limite pour onforme	Date d'attestation de la conformité	
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance. Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Les éducatrices commentaires :		(b) rnées dans			17 mars 2021	
Commentaires généraux						
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio et de la sécurité. Lors de ma visite, on m'informe que les enfants iront à l'extérieur après la collation soit après 15h15. Discussion concernant la planification et documentation. La planification est maintenant demandée à chaque vendredi et la documentation est dans l'agenda électronique des enfants.						
original signé par Pascale Dumont-Levesque		Le	17 ma	ars 2021		
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Date	Э				
original signé par Isabelle Cyr			17 ma	ars 2021		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	9				